

Décès d'un pionnier

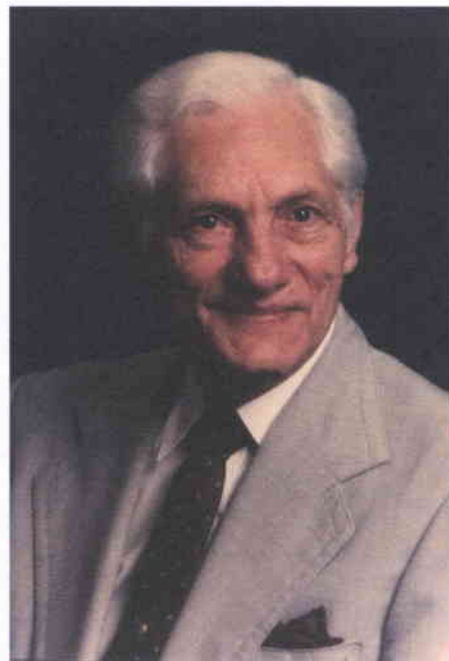
par Jacqueline de Bruycker

Un conseiller syndical de la toute première heure à la **Centrale des syndicats démocratiques (CSD)**, **Adrien Beauvais**, est décédé dernièrement à l'âge de 85 ans. Originaire de Ste-Brigide d'Iberville, il a travaillé au bureau de Montréal, agissant pendant plusieurs années comme conseiller syndical à la négociation pour les syndicats affiliés de la région de Saint-Jean.

Après plus d'une vingtaine d'années passées à la CSN comme conseiller, puis comme responsable du bureau de Saint-Jean, il a choisi de joindre les rangs de la CSD, au moment de sa fondation. La cinquantaine avancée, il n'a pourtant pas hésité pour rester fidèle à ses convictions à tout recommencer à zéro. Il a pris sa retraite en 1977, mais il avait gardé des liens avec la centrale, s'intéressant de près à tout ce qu'il s'y passait.

Syndicalement très engagé, Adrien Beauvais était bien apprécié des travailleurs des syndicats qu'il desservait, toujours prêts à les défendre, à les aider. Son militantisme, son engagement de tous les instants représentent, pour la CSD, un précieux héritage à cultiver et à transmettre.

Il était le père de six enfants, dont Carole Beauvais, secrétaire au bureau de la CSD à Granby. 



Adrien Beauvais

Le français au travail

par Jacqueline de Bruycker

La popularité du @

La popularité croissante du courrier électronique a contribué à mettre en vedette le signe graphique @, qui sert de séparateur à l'intérieur des adresses électroniques. Ce symbole est loin d'être un nouveau venu, il est utilisé depuis très longtemps déjà dans la langue anglaise pour indiquer dans un document commercial le prix unitaire d'un article, il se lit « at » en anglais.

Comme cette préposition peut également indiquer l'endroit dans l'espace où quelqu'un se trouve, elle a été réquisitionnée par le langage informatique pour indiquer où un internaute se situe dans l'espace cybernétique.

@ est communément appelé en français à **commercial**, mais d'autres préfèrent la dénomination **arobas**, dont l'origine reste inconnue. Les explications les plus farfelues courent à son sujet, ce qui ne l'empêche pas de prendre une place de plus en plus grande dans l'épellation des adresses électroniques.

À vos salaires !

Le mot **salaire** tire son origine de la portion de sel que les soldats recevaient autrefois en paiement de leurs services. Il s'emploie aujourd'hui pour désigner la rétribution versée à un salarié, déterminée d'avance par un contrat ou par une convention entre ce salarié et son employeur.

Mais ne touche pas un salaire qui veut. Ceux qui exercent une profession libérale comme les avocats, les notaires, les médecins, etc. touchent des **honoraires**, les fonctionnaires un traitement, les artistes ont droit à un **cachet**, les militaires à une **solde**, les domestiques à des **gages**. Les représentants, rémunérés au pourcentage de leurs ventes reçoivent, quant à eux, des **commissions**.

À cette panoplie s'ajoutent deux mots pluriels, **appointements** et **émoluments**. Le premier désigne la rétribution accordée à un employé, elle est fixée à l'année, mais n'est pas déterminée par une convention

collective. Le second s'applique aux fonctionnaires quand des allocations ou des indemnités viennent se greffer au traitement.

Qu'il y a-t-il au menu ?

La bonne chair a été inventée par un Français, dit-on, pourtant, les menus des restaurants sont truffés de termes anglais. Pourquoi ne pas remplacer :

- un t-bone *par* un **aloyau** ;
- une assiette froide *par* une **assiette de viandes froides**, une **assiette anglaise**, des **viandes froides** ;
- un avocado *par* un **avocat** ;
- du baloné *par* du **saucisson de Bologne** ;
- de la coleslaw *par* de la **salade de chou** ;
- des dill pickles *par* **cornichons marinés**, **cornichons à l'aneth** ;
- un breuvage *par* une **boisson**. 